

Décembre 2017
FL745AB
NHTSA n° 17V-521
Transport Canada n° 17-407
AVIS RÉVISÉ

Objet : Ressorts avant des Western Star 4900

Modèles concernés : Les véhicules Western Star 4900 construits entre le 18 novembre 2016 et le 21 juillet 2017.

Renseignements généraux

Au nom de sa filiale à propriété exclusive Western Star Truck Sales Inc., Daimler Trucks North America LLC (DTNA) a déterminé qu'une défectuosité liée à la sécurité du véhicule moteur existe pour les véhicules mentionnés ci-dessus.

Cette campagne couvre environ 61 véhicules.

Sur certains véhicules, la limite de poids spécifiée de l'essieu avant peut être supérieure à celle de la capacité du ressort. Si la charge de l'essieu dépasse la capacité de poids maximale des ressorts, cela présente un risque accru d'usure du ressort. Une usure excessive du ressort peut provoquer la séparation de l'essieu du véhicule et entraîner une augmentation du risque d'accident.

Les ressorts de l'essieu avant seront remplacés par des ressorts de plus grande capacité.

RÉVISION : Les numéros de pièce des groupes FL745-A et FL745-B ont été corrigés dans le tableau des pièces de rechange.

Réparations supplémentaires

Les concessionnaires doivent terminer toutes les campagnes de rappel et d'intervention de service en cours avant la vente ou la livraison d'un véhicule. Les concessionnaires seront responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes avant la vente ou la livraison d'un véhicule.

Les propriétaires pourraient être responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Instructions pour le travail à effectuer

Consultez les instructions de travail ci-jointes. Avant d'entreprendre la campagne, vérifiez si le véhicule est muni d'un autocollant de parachèvement (formulaire WAR260).

Pièces de remplacement

Les pièces de remplacement sont maintenant disponibles et peuvent être commandées par numéro(s) de trousse(s) ou de pièce(s), figurant dans la liste ci-dessous, de votre Centre de distribution de pièces impliqué.

Si nos dossiers indiquent que votre concessionnaire a commandé des véhicules ciblés par la campagne numéro FL745, une liste des clients et des numéros d'identification de véhicules sera disponible dans OWL. Veuillez consulter cette liste lors de la commande des pièces pour ce rappel.

Décembre 2017
FL745AB
NHTSA n° 17V-521
Transport Canada n° 17-407
AVIS RÉVISÉ

Tableau 1 - Pièces de remplacement pour la campagne FL745

Numéro de campagne	Numéro de trousse	Description de la pièce	Numéro de pièce	Qté par véhicule
FL745A	S.O.	SPACER-FR AXLE,105MM X 101.6MM	16-15105-105	2 chacun
		PIN-DOWEL,.75 OD X 4.00 LG	23-09271-400	2 chacun
		U-BOLT	A 681 322 10 25	4 chacun
FL745B	S.O.	SPACER-FR AXLE,75MM X 101.6MM	16-15105-075	2 chacun
		PIN-DOWEL,.75 OD X 2.62 IN	23-09271-262	2 chacun
		U-BOLT-SUSP,.875-14X230	A 681 322 04 25	4 chacun
FL745AB	S.O.	PIN-SPLIT RING,SHACKLE	16-09598-000	6 chacun
		NUT-HEX,HI,7/8-14,C,TX,1.172	23-00461-007	8 chacun
		SPR-14.6 TPR,4"/59,TSTS,WST	A16-19722-003	2 chacun
		COMPLETION STICKER	WAR260	1 chacun

Table 1

Pièces déposées

Concessionnaires du Canada et des États-Unis, veuillez suivre les instructions de suivi d'expédition des pièces défectueuses sous garantie pour le traitement de toutes les pièces déposées. Distributeurs à l'exportation, sauf avis contraire, veuillez détruire les pièces déposées.

Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

Tableau 2 - Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

Numéro de campagne	Procédure	Temps alloué (heures)	Code SRT	Action corrective
FL745AB	Dépose et remplacement des deux ensembles de ressorts avant	2,7	996-R035A	12 - Campagne/rappel volontaire de réparation

Table 2

IMPORTANT : Une fois le rappel terminé, trouvez l'étiquette de parachèvement de base à l'emplacement approprié sur le véhicule et apposez l'autocollant rouge de parachèvement fourni dans la trousse de rappel (formulaire WAR260). Si le véhicule n'a pas d'étiquette de parachèvement de base, nettoyez un emplacement approprié sur le véhicule et apposez-y d'abord l'étiquette de parachèvement de base (formulaire WAR259). Si une trousse de rappel n'est pas requise ou si aucun autocollant de parachèvement ne se trouve dans la trousse, inscrivez le numéro de rappel sur un autocollant vierge et apposez-le sur l'étiquette de parachèvement de base.

Demandes de remboursement

Vous serez remboursé pour vos pièces, votre main-d'œuvre et la manutention (prix au débarquement pour les distributeurs à l'exportation) en soumettant votre demande de remboursement par l'entremise du système de garanties dans les 30 jours suivant l'exécution complète de cette campagne. Veuillez indiquer les renseignements suivants dans OWL :

RÉVISION : Les numéros de pièce des groupes FL745-A et FL745-B ont été corrigés dans le tableau des pièces de rechange.

- Le type de demande est **Campagne de rappel**.
- Dans le champ Autorisation FTL, saisissez le numéro de campagne et le code d'état pertinent (**FL745-A et FL745-B**).
- Dans le champ Numéro de la principale pièce défectueuse, saisissez **25-FL745-000**.

Décembre 2017
FL745AB
NHTSA n° 17V-521
Transport Canada n° 17-407
AVIS RÉVISÉ

- Dans le champ des Pièces, saisissez le ou les numéros de trousse ou de pièce appropriés, comme il est indiqué dans le tableau des Pièces de rechange.
- Dans le champ Main d'œuvre, commencez par saisir le temps normalisé de réparation (TNR) approprié, comme indiqué sur le tableau des allocations forfaitaires de main-d'œuvre. Une allocation de 0,3 heure sera automatiquement ajoutée sous le code SRT 939-0010A pour le temps imparti aux tâches administratives.
- Le code VMRS des composants est **016-002-001** et le code de cause est **A1 - Campagne**.
- **États-Unis et Canada -- Remboursement pour réparations antérieures.** Lorsqu'un client s'informe à propos du remboursement, veuillez procéder comme suit :
 - Acceptez la documentation de la réparation antérieure.
 - Effectuez une vérification sommaire des documents du client pour voir si la réparation est éligible pour un remboursement. (Reportez-vous à la rubrique « Copie de la lettre au propriétaire » dans ce bulletin pour obtenir des directives de remboursement.)
 - Soumettez une demande de préapprobation de rappel dans OWL pour un obtenir une décision.
 - Saisissez le montant approuvé pour votre demande de remboursement dans la section Autres frais.
 - Joignez la documentation à la requête de préapprobation.
 - Si la demande est approuvée, soumettez un justificatif de demande de remboursement pour la pré-approbation.
 - Remboursez le montant approprié au client.

IMPORTANT : Vous devez consulter OWL avant d'effectuer ce rappel afin de vous assurer que le véhicule est effectivement concerné et que la campagne n'a pas été déjà achevée. Vérifiez également si un autocollant de parachèvement est présent avant de commencer le travail.

Les concessionnaires du Canada et des États-Unis peuvent contacter le Service des campagnes de garanties via le site Web DTNACONNECT.COM/WSC ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau, pour toute question ou demande de renseignements supplémentaire. Distributeurs à l'exportation, soumettez une demande en ligne ou contactez le directeur du service après-vente de votre concessionnaire International.

Concessionnaires du Canada et des États-Unis : Pour retourner les inventaires de trousse en surplus associés à cette campagne, les concessionnaires américains doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) au PDC de Memphis. Les concessionnaires canadiens doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) à leur centre de distribution de pièces (PDC). Toutes les trousse doivent être en état adéquat pour la revente. Les demandes PAR doivent inclure le numéro de la facture d'achat originale. Distributeurs à l'exportation : Les stocks en trop ne peuvent pas être retournés.

La lettre avisant les propriétaires de véhicules canadiens et américains est jointe, à titre de référence.

Veuillez prendre note que le National Traffic and Motor Vehicle Safety Act, tel que modifié (Titre 49, Code des États-Unis, chapitre 301), exige que le ou les véhicules du propriétaire soient réparés dans un délai raisonnable après que les pièces sont mises à votre disposition. Le règlement stipule que le fait de ne pas réparer un véhicule dans les 60 jours suivant l'offre de réparation constitue une preuve prima facies de délai non raisonnable. Toutefois, des circonstances particulières peuvent raccourcir la période de 60 jours. Le fait de négliger de réparer un véhicule dans un délai raisonnable peut entraîner l'obligation de (a) remplacer sans frais le véhicule par un autre véhicule identique ou raisonnablement équivalent, ou (b) rembourser la totalité du prix d'achat, moins une allocation de dépréciation raisonnable. Le règlement interdit également aux concessionnaires de revendre un véhicule sans y avoir effectué toutes les réparations de rappel en instance. Tout loueur est également tenu d'envoyer une copie de l'avis de rappel à ses locataires dans les dix (10) jours. Tout fabricant secondaire doit faire suivre cet avis à ses distributeurs et points de vente au détail dans les cinq jours ouvrables.

Décembre 2017
FL745AB
NHTSA n° 17V-521
Transport Canada n° 17-407
AVIS RÉVISÉ

Copie de l'avis aux propriétaires

Objet : Ressorts avant des Western Star 4900

Avis destiné à nos clients américains : Cet avis vous a été envoyé conformément aux exigences de la National Traffic and Motor Vehicle Safety Act. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Cet avis vous a été envoyé conformément à la Loi sur la sécurité automobile du Canada.

Au nom de sa filiale à cent pour cent Western Star Trucks Sales Inc., Daimler Trucks North America LLC (DTNA), a déterminé qu'une défectuosité liée à la sécurité des véhicules à moteur existe sur certains véhicules Western Star 4900 construits entre le 18 novembre 2016 et le 21 juillet 2017.

Sur certains véhicules, la limite de poids spécifiée de l'essieu avant peut être supérieure à celle de la capacité du ressort. Si la charge de l'essieu dépasse la capacité de poids maximale des ressorts, cela présente un risque accru d'usure du ressort. Une usure excessive du ressort peut provoquer la séparation de l'essieu du véhicule et entraîner une augmentation du risque d'accident.

Les ressorts de l'essieu avant seront remplacés par des ressorts de plus grande capacité.

Veillez contacter un concessionnaire autorisé de Daimler Trucks North America afin de prendre les dispositions nécessaires pour effectuer le rappel et pour vous assurer que les pièces sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour trouver un concessionnaire autorisé, effectuez une recherche en ligne sur le site Web [www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com/Contact Us/Find a Dealer](http://www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com/ContactUs/FindaDealer). Le rappel prend environ une heure et sera effectué sans frais pour vous.

Vous pourriez être responsables de tout dommage progressif résultant de votre négligence dans l'exécution du rappel dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Si vous n'êtes pas le propriétaire du ou des véhicules dont les numéros d'identification apparaissent sur l'avis de rappel, veuillez retourner l'avis au Service des campagnes de garanties avec tous les renseignements dont vous disposez qui pourraient nous aider à identifier le propriétaire actuel. Le loueur est également tenu par la loi fédérale de faire parvenir cet avis au locataire dans les 10 jours. Si vous êtes un fabricant secondaire, la loi fédérale exige que vous fassiez suivre cet avis à vos distributeurs et détaillants dans les cinq ouvrables. Si vous avez payé pour faire corriger le problème traité dans ce rappel avant de recevoir cet avis, vous pourriez être admissible pour un remboursement. Veuillez consulter le verso de cet avis pour obtenir des détails.

Avis destiné à nos clients américains : Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau. S'il est impossible de faire corriger la défectuosité gratuitement et dans un délai raisonnable, vous pourriez porter plainte à l'administrateur, National Highway Traffic Safety Administration, 1200 New Jersey Avenue, SE, Washington, DC 20590 ou encore appeler la ligne d'assistance Vehicle Safety au 1-888-327-4236 (TTY : 800-424-9153) ou sur le site Web <http://www.safercar.gov>. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau.

Nous sommes désolés pour tout inconfort pouvant résulter de cette activité, mais nous sommes certains que vous comprenez notre intérêt dans la sécurité des véhicules motorisés.

SERVICE DES CAMPAGNES DE GARANTIE

Pièce jointe

Décembre 2017
FL745AB
NHTSA n° 17V-521
Transport Canada n° 17-407
AVIS RÉVISÉ

Remboursement au client pour des réparations effectuées avant le rappel

Si vous avez déjà **payé** pour corriger le problème traité dans ce rappel, vous pourriez être admissible à un remboursement.

Les demandes de remboursement peuvent inclure les pièces et la main-d'œuvre. Le remboursement peut être limité au montant que la réparation aurait coûté si elle avait été effectuée par un concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC. Les documents suivants doivent être présentés à votre concessionnaire pour faire une demande de remboursement.

Veillez fournir des copies originales ou très lisibles de tous les reçus, factures et bons de réparation qui doivent indiquer :

- Le nom et l'adresse de la personne qui a payé pour les réparations
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV) qui a été réparé
- La nature du problème, la réparation effectuée et la date de l'intervention
- Le nom de la personne qui a réparé le véhicule
- Le coût total réclamé pour les réparations
- Une preuve de paiement de la réparation (comme le recto et le verso d'un chèque oblitéré ou un reçu de carte de crédit)

Le remboursement sera effectué par chèque de votre concessionnaire Daimler Trucks North America LLC.

Veillez discuter de cette question avec votre concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC.

Décembre 2017
FL745AB
NHTSA n° 17V-521
Transport Canada n° 17-407
AVIS RÉVISÉ

Instructions pour le travail à effectuer

Objet : Ressorts avant des Western Star 4900

Modèles concernés : Les véhicules Western Star 4900 construits entre le 18 novembre 2016 et le 21 juillet 2017.

RÉVISION : Les numéros de pièce des groupes FL745-A et FL745-B ont été corrigés dans le tableau des pièces de rechange.

Remplacement de l'ensemble de ressort

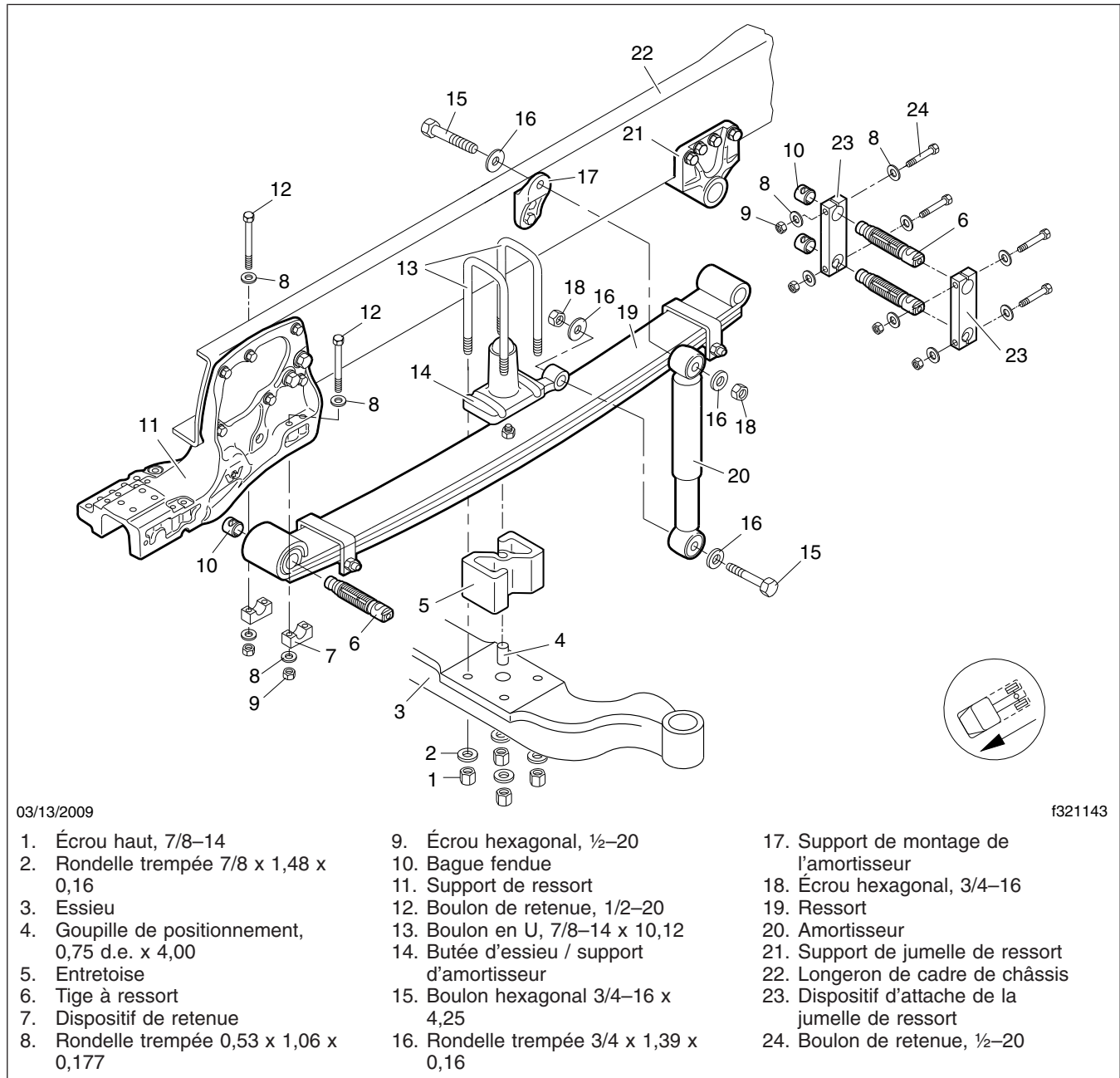
1. Vérifiez l'étiquette de base (formulaire WAR259) pour voir si elle comporte un autocollant de parachèvement (formulaire WAR260) pour le rappel FL745 indiquant ce travail a déjà été effectué. L'étiquette de base se trouve généralement sur la portière côté passager, à environ 30 cm (12 po) en dessous du loquet de la portière. Si un autocollant de parachèvement est présent, aucun travail n'est requis. Si aucun autocollant de parachèvement n'est présent, passez à l'étape suivante.
2. Coupez le moteur, serrez le frein de stationnement et calez les roues. Ouvrez le capot.
3. Détachez les deux amortisseurs. Reportez-vous à la **figure 1**.
4. Levez le véhicule et supportez les longerons du châssis avec des chandelles derrière l'étrier de support arrière de la suspension avant.

IMPORTANT : Assurez-vous que les longerons du châssis sont de niveau et à la même distance au-dessus du sol.

REMARQUE : Remplacez les deux ressorts de la suspension avant en même temps.

5. Retirez les raccords des embouts de graissage des goupilles creuses.
6. À l'aide d'un cric d'atelier, soutenez l'essieu sous la partie centrale du ressort, puis retirez les boulons en U et la butée d'essieu/le support d'amortisseur.
7. Abaissez l'essieu, puis retirez l'entretoise du ressort et la cale de chasse. Notez le placement de la cale de chasse, de façon à ne pas l'inverser pendant la réinstallation.
8. Soulevez l'arrière de l'essieu, afin de soutenir le ressort et d'alléger une partie de la charge exercée sur le ressort.
9. Démontez l'avant du ressort pour le dégager du support de fixation du ressort.
 - 9.1 Retirez les 4 boulons de retenue des dispositifs de retenue du support de fixation avant du ressort.
 - 9.2 À l'aide de l'outil spécial J-49860, dévissez la goupille creuse avant de l'œil du ressort. Reportez-vous à la **figure 1**.
10. Démontez la partie arrière du ressort pour le dégager du support de jumelle de ressort.
 - 10.1 Retirez les boulons de retenue inférieurs des dispositifs de raccordement intérieur et extérieur de la jumelle de ressort.
 - 10.2 À l'aide de l'outil spécial J-49860, dévissez la goupille creuse arrière du bas de l'œil du ressort et des dispositifs de raccordement à la jumelle de ressort.
11. Abaissez le ressort et l'essieu, puis retirez le ressort.
12. Lubrifiez les deux goupilles creuses, la goupille de la jumelle de ressort et les surfaces intérieures des bagues de raccordement avec de la graisse pour châssis polyvalente.

Décembre 2017
FL745AB
NHTSA n° 17V-521
Transport Canada n° 17-407
AVIS RÉVISÉ



03/13/2009

f321143

- | | | |
|---|--|---|
| 1. Écrou haut, 7/8-14 | 9. Écrou hexagonal, 1/2-20 | 17. Support de montage de l'amortisseur |
| 2. Rondelle trempée 7/8 x 1,48 x 0,16 | 10. Bague fendue | 18. Écrou hexagonal, 3/4-16 |
| 3. Essieu | 11. Support de ressort | 19. Ressort |
| 4. Goupille de positionnement, 0,75 d.e. x 4,00 | 12. Boulon de retenue, 1/2-20 | 20. Amortisseur |
| 5. Entretoise | 13. Boulon en U, 7/8-14 x 10,12 | 21. Support de jumelle de ressort |
| 6. Tige à ressort | 14. Butée d'essieu / support d'amortisseur | 22. Longeron de cadre de châssis |
| 7. Dispositif de retenue | 15. Boulon hexagonal 3/4-16 x 4,25 | 23. Dispositif d'attache de la jumelle de ressort |
| 8. Rondelle trempée 0,53 x 1,06 x 0,177 | 16. Rondelle trempée 3/4 x 1,39 x 0,16 | 24. Boulon de retenue, 1/2-20 |

Fig. 1, Suspension avant à support bas avec goupilles filetées

Décembre 2017
FL745AB
NHTSA n° 17V-521
Transport Canada n° 17-407
AVIS RÉVISÉ

13. Placez, sans le fixer, le nouveau ressort au-dessus de l'essieu, en insérant la nouvelle tige de centrage dans le trou pratiqué dans la partie supérieure de l'essieu.

NOTICE

Ne pas appliquer du composé Alumilastic, ou un produit similaire, entraînerait une corrosion électrolytique entre les composants métalliques différents, ce qui aurait pour effet d'endommager le système de suspension.

14. Montez la partie arrière du ressort comme suit.
 - 14.1 Placez le cric d'atelier sous l'essieu, puis soulevez jusqu'à ce que l'œil de ressort arrière s'aligne avec les trous dans la jumelle de ressort.
 - 14.2 À l'aide de l'outil spécial J-49860, vissez la goupille creuse arrière à travers le dispositif d'attache extérieur de la jumelle de ressort, à l'œil du ressort, puis au dispositif d'attache intérieur de la jumelle de ressort. Prenez soin de ne pas pousser le nouvel anneau fendu hors du dispositif d'attache intérieur de la jumelle de ressort.
 - 14.3 Appliquez du composé Alumilastic® ou un produit équivalent à tous endroits où le dispositif d'attache en aluminium de la jumelle de ressort entre en contact avec une pièce faite d'un métal différent. Cela comprend les vis d'assemblage, les rondelles et les écrous freinés qui entrent en contact avec le lien de manille en aluminium.
 - 14.4 Insérez le boulon de retenue inférieur, avec une rondelle trempée, dans le dispositif d'attache intérieur de la jumelle de ressort. N'installez pas pour l'instant le boulon de retenue dans le dispositif d'attache extérieur de la jumelle de ressort.
15. Montez la partie avant du ressort comme suit.
 - 15.1 Alignez l'œil avant du ressort dans le support de fixation du ressort.
 - 15.2 Insérez la goupille creuse à travers l'œil de ressort, puis placez l'anneau fendu sur l'extrémité intérieure de la goupille creuse.
 - 15.3 Installez les boulons de retenue à travers le support de fixation du ressort, puis fixez les dispositifs de retenue. Serrez les écrous uniformément pour maintenir un dégagement égal entre les dispositifs de retenue et le support de fixation du ressort, mais ne les serrez pas complètement pour l'instant. Ils doivent être suffisamment lâche pour pouvoir être ajustés. Reportez-vous à la [figure 2](#).
16. À l'aide du cric d'atelier, abaissez l'essieu jusqu'à ce que le ressort pende librement.
17. Fixez la partie arrière du ressort comme suit.
 - 17.1 À l'aide de la goupille creuse filetée, centrez la goupille creuse arrière du bas dans le support de jumelle de ressort. L'écart entre les deux côtés doit être d'au plus de 2,0 mm (0,080 po). L'écart minimal de chaque côté doit être de 0,5 mm (0,020 po). Reportez-vous à la [figure 3](#).
 - 17.2 Une fois le ressort correctement positionné, installez l'ergot d'arrêt à travers le dispositif d'attache extérieur de la jumelle de ressort, puis serrez les boulons des dispositifs de raccordement intérieur et extérieur de la jumelle de ressort à 61 N·m (45 lbf·pi).
18. Ajustez la partie avant du ressort.
 - 18.1 À l'aide de la goupille creuse filetée, centrez la goupille creuse avant du ressort dans le support de fixation du ressort. L'écart nominal de chaque côté est de 1,60 mm (0,063 po). L'écart minimal est de 0,5 mm (0,020 po) de chaque côté. Reportez-vous à la [figure 4](#).
 - 18.2 Serrez les écrous des boulons de retenue à un couple entre 81 à 103 N·m (60 à 76 lbf·pi).

Décembre 2017
FL745AB
NHTSA n° 17V-521
Transport Canada n° 17-407
AVIS RÉVISÉ

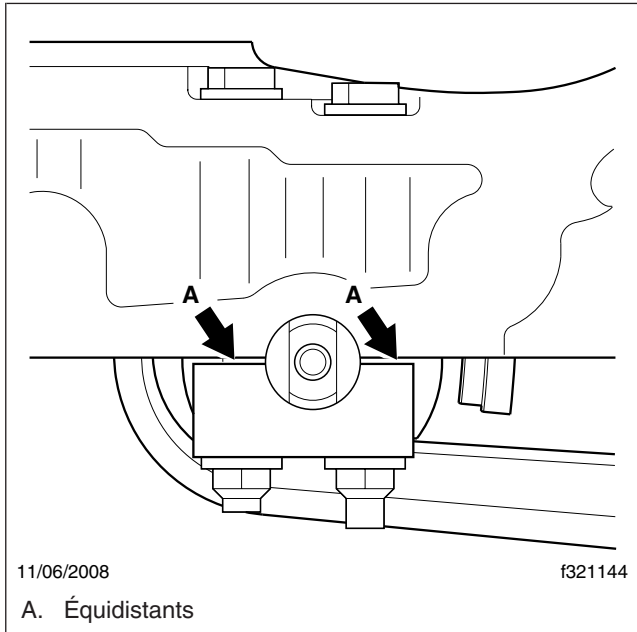


Fig. 2, Support de ressort et dispositif de retenue

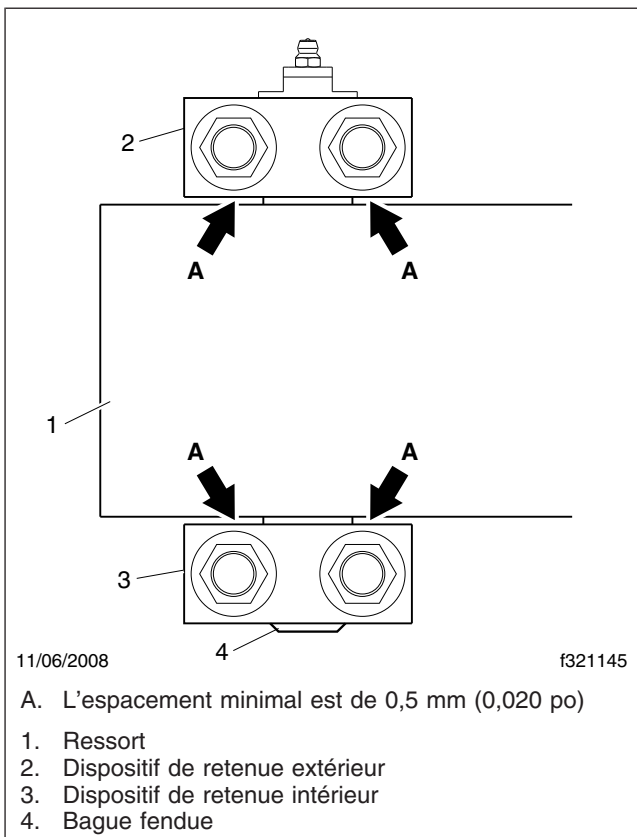


Fig. 4, Vue de dessous de l'œil avant du ressort

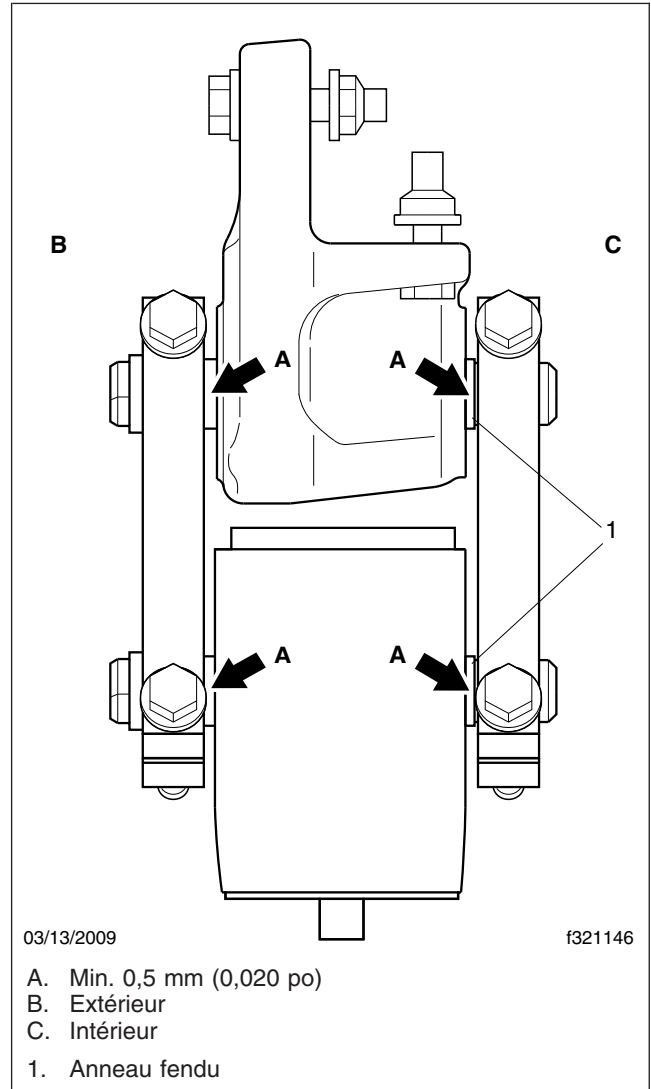


Fig. 3, Vue arrière du ressort, en regardant vers l'avant

Décembre 2017
FL745AB
NHTSA n° 17V-521
Transport Canada n° 17-407
AVIS RÉVISÉ

19. Installez les embouts de graissage dans les goupilles creuses.
20. Abaissez l'essieu, puis placez la nouvelle entretoise et la cale de chasse sur l'essieu avant dans la position observée pendant la dépose.
21. À l'aide du cric d'atelier, soulevez l'essieu jusqu'à ce que l'entretoise du ressort touche le ressort, puis placez la butée d'essieu/le support de l'amortisseur au-dessus du ressort.

NOTICE

Le fait de ne pas resserrer les écrous de fixation des boulons en U comme demandé pourrait entraîner une rupture des ressorts et une usure anormale des pneus.

22. Installez les nouveaux boulons en U. Serrez les nouveaux boulons en U du haut suivant les étapes indiquées et en diagonale, comme illustré sur le [tableau 3](#) et la [figure 5](#)

Valeurs de couple de serrage des boulons en U	
Étape	Couple : N·m (lbf·pi)
1	Serrez à la main
2	60 (81)
3	200 (271)
4	571–680 (420–500)

Table 3, Valeurs de couple de serrage des boulons en U

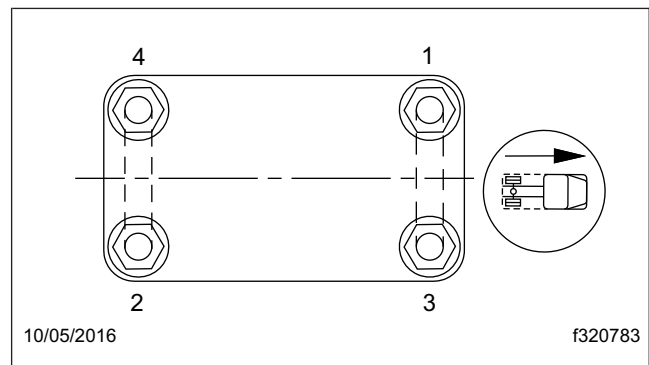


Fig. 5, Séquence de serrage des écrous hauts des boulons en U (ou des boulons de blocage)

23. Enlevez ensuite les chandelles et abaissez le véhicule jusqu'au sol.
24. Essuyez la saleté sur les embouts de graissage au niveau des goupilles creuses et de la goupille de la jumelle de ressort. Appliquez de la graisse pour châssis polyvalente à l'aide d'un pistolet graisseur, jusqu'à ce que la graisse apparaisse à l'extrémité opposée de la goupille.
25. Retirez les chandelles soutenant le châssis, puis abaissez le véhicule.
26. Remontez les deux amortisseurs avant et serrez leurs boulons à 271 N·m (200 lbf·pi).
27. Refermez le capot.
28. Nettoyez un emplacement sur l'étiquette de base (formulaire WAR259). Écrivez le numéro de campagne FL745 sur un autocollant de parachèvement rouge vierge (Formulaire WAR260) pour indiquer que le travail a été terminé et l'apposer sur l'étiquette de base.